



Informations importantes concernant l'imprégnation – Prescriptions

IMPREGNATION sous pression au sel CCO

ATTENTION : concernant les imprégnations à façon, les bois nous seront amenés **non embâtonnés**, en ballots cerclés, **dimensions maximums** : Larg 105 x Haut 105 x Long 650 cm

Suite à un **dépôt prolongé de bois imprégné**, nous nous verrons dans l'obligation de percevoir une **taxe** journalière de stockage équivalente à **5 %** du coût de l'imprégnation à façon, mais au minimum Frs 10.00, ceci dès le 5^{ème} jour à dater de notre avis. (Samedis, dimanches et vacances non compris).

INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT L'IMPREGNATION :

Toute notre production porte la date du jour de son imprégnation, généralement sur le bas de la palette pour les fabrications courantes. Pour les commandes spéciales, celles-ci ne sont pas datées, mais en principe présentent chez nous sitôt l'imprégnation terminée. Sur demande, nous pouvons vous remettre la fiche de contrôle de l'imprégnation vous concernant.

IL EST IMPORTANT que ces bois subissent un temps de séchage selon le barème ci-dessous, tout spécialement pour les bois qui seront en contact direct avec le terrain : tuteurs, rondins pour retenue de terre, piquets de clôtures, etc... **Durée de fixation des sels :**

Températures ambiantes	Durée de séchage	Températures ambiantes	Durée de séchage
5 °	16 semaines	60 °	42 heures
10 °	8 semaines	70 °	21 heures
20 °	4 semaines	80 °	10 ½ heures
30 °	2 semaines	90 °	5 heures
40 °	1 semaine	100 °	2 ½ heures
50 °	3 ½ jours		

Ces données sont approximatives

Températures ambiantes = températures constantes de l'endroit où est stockée la marchandise imprégnée, valables pour du **bois bien aéré**.

Les propriétés d'une imprégnation sont acquises **uniquement** si les conditions ci-dessus ont été respectées. Nous vous rendons également attentifs que si la durée du séchage n'est pas respectée, cela peut entraîner des coulures (par exemple sur les murs ou le dallage, etc...).

Concernant la **TEINTE** : Nous vous rendons attentifs que c'est une imprégnation et non de la peinture.

"VERT" : A la sortie de l'autoclave, le produit injecté donne une teinte plutôt jaune. Par temps froid et humide, en l'absence de soleil, cette teinte aura tendance à tirer sur le brun. Par contre, par temps chaud et avec beaucoup de soleil, la couleur tournera assez rapidement au vert olive. Une fois bien ressuyé, le bois ne changera plus de couleur (verdâtre ou brunâtre) durant 4 à 5 ans, exposé au soleil ou pas. Pour nous, il est impossible de remédier à ce phénomène.

"BRUN" : Le produit de base reste le même et nous y ajoutons un pigment pour la teinte. Elle peut varier sensiblement d'une imprégnation à l'autre, selon qu'il s'agisse de lames ou de charpente, de bois bruts ou rabotés, selon la durée de la pression, etc... Le produit de base pénètre plus ou moins profondément, que le bois soit brut ou raboté. Quant au pigment brun, sa pénétration est différente et plus difficile, 2 à 3 mm, ce qui fait que lorsqu'on découpe un bois imprégné brun, la tranche apparaîtra comme du bois nature, malgré le produit de base à l'intérieur. Concernant le séchage, le bois sera entreposé bien aéré, à l'abri du soleil (sinon la couleur aura tendance à virer au vert) et surtout de la pluie. Après quelques années, le bois imprégné brun se délave et a tendance à tourner au gris-brun voir gris-vert.



PAUL BOVY
Rue du l'Ouriette 179
CH - 1170 **AUBONNE**
Tél : +41 (0) 21 808 63 33

page 2 sur 2
01.03.2004

IMPREGNATION sous pression au sel CCO (suite)

Nous n'imprégnons pas les bois lamellés-collés, sauf approbation écrite de votre part et de celle de votre fournisseur de colle.

Compte tenu des explications susmentionnées, nous déclinons toutes responsabilités relatives aux différences de teintes ou coulures, ou en cas de problèmes avec des bois lamellés-collés.

Comme précautions face aux coulures, nous conseillons, après un séchage de quelques jours et selon la température, **concernant du bois bien aéré**, un lavage et un léger brossage (éventuellement avec de l'eau de savon) afin d'enlever les particules de sciure imbibées de produit, qui, aux premières pluies, se déposent sur les dalles, etc... et laissent des taches.

DESCRIPTION de notre produit d'imprégnation :

Caractéristiques :	Le sel CCO Liquide est un sel difficilement lessivable. Il protège préventivement et durablement contre les insectes, les champignons et même la moisissure. Le bois est coloré en vert ou brun après la fixation du sel.
Domaines d'application :	Bois à l'extérieur, avec ou sans contact avec la terre, tels que piquets pour l'agriculture ou la viticulture, clôtures, poteaux, palissades, mâts, charpentes, planches, etc...
Séchage :	Selon barème plus haut. Veiller qu'aucun composant du produit de protection du bois ne puisse s'infiltrer dans le sol, dans les eaux de surface ou dans la nappe phréatique pendant toute la durée de fixation.
Traitement ultérieur :	Après séchage et fixation complète, le bois traité peut être recouvert avec le glacis pour bois Pentol ou autre lasure à base de résines alkydes.
Remarques spéciales :	Eviter que le bois imprégné ne soit mis en contact direct avec un crépi ou des peintures calcaires. Les pièces en zinc doivent être protégées. Ne pas utiliser des ustensiles zingués.
Mesures de précaution :	Les surfaces traitées ne doivent pas entrer en contact direct avec des denrées alimentaires. Ne pas appliquer sur du bois qui risque d'être léché ou rongé par le bétail.
Labels :	LIGNUM : Labels de qualité B + E + Ip + P + W